

L'Écho de Torcé



N° 14 - 4^{ème} trimestre 2021

Etat-civil

Etat-civil cumulé depuis le 1^{er} janvier 2021 :

Naissances	Mariages	Décès
13	2	3

Naissances :

- | | | |
|---------------------|------------------|-------------------------|
| ➤ 13 juillet 2021 | - Charlie RIMPÔT | La Haie Muguet |
| ➤ 5 août 2021 | - Martin SALMON | La Petite Haie |
| ➤ 7 août 2021 | - Adèle GOUSSET | 4 rue de La Fromendière |
| ➤ 3 septembre 2021 | - Kenzyo CORNÉE | 29 rue du Bois de Vassé |
| ➤ 21 septembre 2021 | - Paul ESNAULT | La Naslais |

Mariage :

- | | | |
|-----------------|------------------------------------|----------|
| ➤ 7 août 2021 : | - Yannick FAUCHEUX et Tanguy HAMON | Les Rues |
|-----------------|------------------------------------|----------|

Décès :

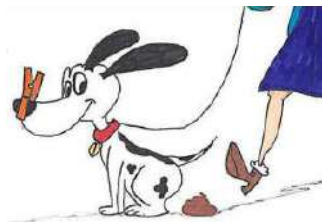
- | | | | |
|-------------------|------------------------|--------|-------------------|
| ➤ 24 mai 2021 | - Geneviève VIELLEMARD | 71 ans | 4 rue de Vitré |
| ➤ 18 juillet 2021 | - Gilles JAMES | 57 ans | 28 rue des Genêts |
| ➤ 16 octobre 2021 | - Gilles GAUMERAIS | 89 ans | La Chevalerie |

NB : Ne figurent sur ce document que les noms dont les familles ont expressément donné leur accord.

Informations pratiques

Les trottoirs et autres lieux publics doivent rester propres !

Pour ne pas arriver à cette malheureuse situation :



La règle de bonne pratique du maître :



Horaires du secrétariat de la Mairie à compter du 18/10/2021 :

Lundi : fermé

Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h / 14h-16h30



Assainissement non collectif - contrôle de bon fonctionnement

La loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques du 30 décembre 2006 demande de réaliser un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement **non collectif** afin, notamment de garantir leur efficacité dans le temps et de vérifier leur entretien.

Cette mission de contrôle est une compétence obligatoire assurée par les collectivités en charge du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Ce service est géré par Vitré Communauté.

La périodicité de ces contrôles de bon fonctionnement est au maximum de 10 ans

Pour la réalisation des visites chez les particuliers équipés d'un dispositif d'ANC, Vitré Communauté a fait appel au Bureau d'étude BEDAR dans le cadre d'un marché public. Il est financé par une redevance forfaitaire de 97,50 Euros TTC à la charge du propriétaire (conformément à la délibération de Vitré Communauté en date du 25/02/2021). A noter que le montant sera à régler ultérieurement à réception du compte rendu et de la facture émanant de Vitré Communauté.

Pour préparer ce contrôle, il conviendra que vous **rendiez accessibles l'ensemble de vos dispositifs d'assainissement** (bac dégraisseur, fosse, regards de visite) et que vous prépariez toute information concernant votre système d'assainissement (date de réalisation, factures, croquis, plans...) et, notamment la **facture ou le bon justifiant la ou les vidange(s) de la fosse.**



Plan Local d'Urbanisme - protection des haies et des talus

Espaces boisés classés en application de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme



Les espaces boisés classés au titre de l'article L.113-1 du code de l'urbanisme et repérés aux documents graphiques doivent faire l'objet d'une préservation et d'une mise en valeur. Il s'agit de certains bois, forêts, parcs, arbres isolés, haies ou réseaux de haies, plantations d'alignement à conserver, à protéger ou à créer.



Conformément à l'article L.113-2 du code de l'urbanisme, le classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. **Il entraîne le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichement** prévue au chapitre Ier du titre IV du livre III du code forestier. Les coupes et abattages d'arbres sont soumis à déclaration préalable (sauf dans les cas de dispense de cette demande d'autorisation prévus à l'article L. 421-4 du code de l'urbanisme).

Éléments paysagers identifiés en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme

Les haies, arbres, alignements d'arbres et boisements remarquables identifiés sur les documents graphiques du règlement en vertu du L.151-23 du code de l'urbanisme devront être conservés. **Aussi, sauf dans les cas décrits ci-après, les coupes et l'arrachage de haies/talus sont interdits.**

→ Les coupes nécessaires à l'entretien ou favorisant la régénération des éléments végétaux sont autorisées.

→ La suppression d'une haie ou d'éléments appartenant à une haie est autorisée uniquement dans les conditions suivantes :

- La haie/talus ou les éléments végétaux supprimés doivent être remplacés par des éléments végétaux équivalents, constitués d'essences locales adaptées **au milieu concerné et au moins un mètre de haie pour chaque mètre détruit.**

- La localisation de la nouvelle haie/talus devra permettre d'assurer la préservation ou l'amélioration du fonctionnement écologique et/ou hydraulique de la haie/talus supprimé.

- L'obligation de remplacement n'est pas effective s'il s'agit uniquement de la suppression partielle d'une haie/talus, à condition que cette suppression n'ait pas d'impact en matière de fonctionnement écologique et/ou hydraulique.

Le brûlage des déchets à l'air libre est interdit !

Le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, des déchets verts des particuliers et des professionnels et des résidus végétaux d'origine agricole est réglementé par le règlement sanitaire départemental et par l'arrêté préfectoral en date du 20 avril 2015.

D'une manière générale, **le brûlage des déchets ménagers et des déchets verts est interdit** pour les particuliers, les collectivités et les entreprises en charge de la gestion des espaces verts.

Celui-ci peut-être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé, et peut être la cause de la propagation d'incendie.



Pour les végétaux d'origine agricole, il est interdit de brûler les résidus de culture, les résidus issus de la destruction de linéaire bocager.

Les autres résidus végétaux d'origine agricole à l'exception de tout autre déchet, peuvent être brûlés dans le respect de l'arrêté préfectoral du 20 avril 2015.

Les contrevenants s'exposent à des sanctions pénales. Pour les particuliers, une amende pouvant s'élever à 450€, voir 750€, peut être appliquée.



Bibliothèque municipale

En cette rentrée scolaire et en raison de l'évolution plutôt favorable de la crise sanitaire, la municipalité souhaite representer les créneaux habituels d'ouverture au public : **le mercredi de 10h à 12h, le vendredi de 18h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h.**



Afin de permettre ces trois permanences, bien que quelques-uns ont souhaité s'arrêter, la plupart des bénévoles ont accepté de reprendre leur « tour de garde » et de nouveaux membres ont rejoint le groupe de bénévoles. Nous en profitons d'ailleurs pour remercier toutes ces personnes, pour leur participation et implication au sein de notre bibliothèque. A noter que si de nouveaux volontaires souhaitent s'investir, ils seront les bienvenus (se faire connaître en mairie).

Cette rentrée est aussi marquée par l'informatisation comme pour les 34 autres bibliothèques de Vitré communauté qui constituent le réseau Arléane.

Que va apporter le réseau Arléane ?

- > L'inscription dans la bibliothèque de votre choix du réseau Arléane, la consultation ainsi que le prêt des documents sont gratuits pour tous,
- > L'abonnement aux bibliothèques Arléane est individuel, valable un an, de date à date,
- > La mise à disposition d'un catalogue en ligne commun aux 35 sites,
- > La mise en place d'une carte unique « Arléane » par adhérent permettant l'accès aux services des 35 bibliothèques (cette carte sera disponible d'ici la fin de l'année à la bibliothèque de Torcé),
- > Possibilité d'emprunter jusqu'à 30 documents (livres, BD, DVD, jeux de société, jeux vidéo...) sur l'ensemble du réseau dont 12 maximum par bibliothèque,
- > La durée du prêt est de 3 semaines. En l'absence de réservation et en dehors des nouveautés, le prêt de tout document peut être prolongé de 3 semaines,
- > Possibilité de faire 5 réservations sauf pour les nouveautés,
- > Possibilité de réserver puis d'aller chercher un livre dans n'importe quelle bibliothèque du réseau (dans l'attente de la mise en place de navettes, le livre devra être retourné dans la bibliothèque d'emprunt).
- > Rendez-vous sur le site : arlean.vitrecommunaute.bzh

Association municipale LEZ'ARTS de Torcé à Vergéal

L'association municipale Lez'Arts de Torcé à Vergéal et vice-versa créée en 2018 pour promouvoir la culture au sens très large entre les deux communes de Torcé et de Vergéal propose des activités diverses : cours d'informatique, de couture et de cuisine, activités créatives comme la carterie...

Ces activités, qu'elles aient lieu à Torcé ou à Vergéal, sont ouvertes à l'ensemble de la population des deux communes. Vous trouverez ci-dessous le planning et les coordonnées des personnes concernées pour les inscriptions.

Programme 2021/2022 des activités de l'association Léz'Arts en lien avec les bibliothèques de Vergéal et de Torcé					
Animations	Dates	Lieux	Tarifs	Inscriptions	
Carterie <i>Animé par Jessica Augnet</i> Instant bricole	Samedi 25 septembre - 10 h - Vergéal Samedi 9 octobre - 10 h - Torcé Samedi 27 novembre - 10 h - Vergéal Samedi 11 décembre - 10 h - Torcé	Bibliothèque de Vergéal ou MDA de Torcé	5 €	joyeux_jessica@hotmail.com 06.60.26.14.21	
Cours de couture <i>Animé par Paolla Caldrella, professeur de couture</i>	Lundi 20/09 - 14 h/15h30 / Jeudi 30/09 - 20 h/22 h - Vergéal Lundi 4/10 - 14 h/15h30 / Jeudi 14/10 - 20 h/22 h - Torcé Lundi 8/11 - 14 h/15h30 / Jeudi 25/11 - 20 h/22 h - Vergéal Lundi 6/12 - 14 h/15h30 / Jeudi 16/12 - 20 h/22 h - Torcé Lundi 17/01 - 14 h/15h30 / Jeudi 13/01 - 20 h/22 h - Vergéal Lundi 28/02 - 14 h/15h30 / Jeudi 3/03 - 20 h/22 h - Torcé Lundi 7/03 - 14 h/15h30 / Jeudi 17/03 - 20 h/22 h - Vergéal Lundi 4/04 - 14 h/15h30 / Jeudi 7/04 - 20 h/22 h - Torcé Lundi 2/05 - 14 h/15h30 / Jeudi 19/05 - 20 h/22 h - Vergéal Lundi 6/06 - 14 h/15h30 / Jeudi 16/06 - 20 h/22 h - Torcé	Salle de la mairie de Vergéal ou MDA de Torcé	16 €	laboiteaco-ture.paoa@gmail.com 06.60.66.53.45	
Cours d'informatique <i>Animé par Corinne Rougé, professeur informatique</i>	Jeudi 7 octobre - 14 h/15 h 30 - Vergéal Jeudi 18 novembre - 14 h/15 h 30 - Torcé Jeudi 9 décembre - 14 h/15 h 30 - Vergéal	Salle de la mairie de Vergéal ou salle polyvalente de Torcé	12 €	comevidence@outlook.fr 07.67.37.42.06	
Cours de cuisine avec dégustation <i>Animé par Cédric Maigret, professeur de cuisine</i>	Samedi 27 novembre - 9 h30/13 h 30 Samedi 5 mars - 9 h30/13 h 30	Salle polyvalente de Vergéal	24 €	bibliothèque.vergeal@gmail.com 06.21.88.64.28	
Café popotte, atelier tricot Discussion, moment de détente autour d'un livre, lecture passionnante, convivialité à la clef !	Lundi 27 septembre - 14 h 30/15 h 30	Bibliothèque de Vergéal	Gratuit	libre	
Inscription obligatoire pour toutes les animations. En cas d'annulation, prévenir 48 h avant <i>Respect des consignes sanitaires. Posse sanitaire obligatoire. Nombre de places limité en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique.</i> Pour toute demande de renseignement sur le planning, n'hésitez pas à vous adresser à Élodie POUESSEL au 06.21.88.64.28, ou Nathalie LEBRETON au 06.20.70.19.21 mtl : lezarts35680@gmail.com Facebook La Cascade aux Livres ou Instagram - Mairie de Vergéal - Mairie de Torcé					

Association municipale LEZ'ARTS de Torcé à Vergéal

Les églises font partie du patrimoine de nos villages. Mais saviez-vous que depuis toujours, ces vieilles pierres chantent ! En puisant dans le répertoire protestant et catholique, en reprenant des textes anciens et contemporains, anglais ou français, le groupe EZRA avec son ensemble de batterie, guitare, clavier, basse et voix, donne un coup de jeune à ce patrimoine de chants qui inspirent encore ces lieux à part.

Nous vous attendons nombreux à cette première représentation.

Nouvel ensemble musical
Argentré/Vitré

EZRA

Les vieilles pierres chantent !
En puisant dans des textes
anciens et contemporains,
le groupe donne un coup
de jeune à ce patrimoine
de chants qui inspire
encore ces lieux à part.

VENDREDI 12 NOV. 2021
20H30

CONCERT

Église de
VERGÉAL

ACCÈS GRATUIT.
PARTICIPATION LIBRE
pour soutenir les artistes.

Vin chaud

Organisé par l'association Lez'arts
de Torcé à Vergéal et vice versa

Pass sanitaire
et masque
obligatoires

Nouveau à Torcé

Une Cheffe étoilée s'installe au Château des Tesnières

La cheffe étoilée sud-africaine, élue 4 fois meilleure cheffe au monde, Chantel Dartnall, est depuis cet été, la nouvelle propriétaire des Tesnières. Elle cherchait un château en France depuis plusieurs années, elle a eu un véritable coup de cœur.

La propriété et son parc de 5 ha ne devraient toutefois pas rouvrir au public avant 2026. En effet, la nouvelle châtelaine a pour projet d'agrandir le château pour créer sept chambres, accueillir un restaurant ainsi que deux galeries d'art (sculpture et peinture) et une cave.



Photo : DR

Accompagnatrice seniors



Claudine propose un service d'accompagnement à tous ceux qui se sentent isolés et âgés mais ayant encore de la vitalité et des envies.

Ce serait les aider dans leur vie quotidienne comme faire leurs courses, leur lire le journal ou un livre, jouer à des jeux de sociétés, faire des promenades, tâches ménagères, cuisine et

activités culinaires.

Je suis à leur écoute pour leur projet de sortie, plaisir à la bibliothèque, au parc ou bien encore pour les visites médicales.

Patiente, chaleureuse, discrète, je mettrai tout en œuvre pour que chacun trouve satisfaction et partager ainsi des moments d'exception.

J'interviens sur la commune de Torcé et 20 km aux alentours.

Le paiement se fait par chèque Césu, 50% de crédit d'impôts et exonération des charges patronales pour les plus de 70 ans.

Claudine RENAI - 0645474983

Alm.céramique

Passionnée de poterie depuis plusieurs années, c'est en novembre 2020, que ma micro-entreprise «Alm.céramique» voit le jour. Je crée et initie !

Je fabrique des objets pour la table (tasse, bol, mug, assiette, saladier, carafe...), pour les plantes/fleurs (cache, pot suspendu, vase) et le potager (oya).

Il est possible de découvrir une partie de mes créations sur mon site internet (<https://alm-ceramique.fr>), sur ma page instagram (@alm.ceramique), ou en me rendant visite sur rendez vous.

Aussi, je propose des ateliers pour enfants (6-10 ans) et des initiations au tour de potier pour les adolescents et adultes.

Voici les prochaines dates d'ateliers pour enfants :

- lundi 25 octobre de 10h à 12h
- mardi 26 octobre de 10 à 12h
- mercredi 27 octobre de 10h à 12h

Pour toutes autres informations, je vous invite à me contacter aux coordonnées ci-dessous :

Anne-Lucie MEZDID – 0659945004

alm.ceramique@gmail.com



Du samedi 2 octobre au samedi 13 novembre 2021 : 13^{ème} édition du « Mois du Multimédia »

Tournoi : épreuves qualificatives

19 bibliothèques du réseau Arléane proposent un tournoi intercommunal « Just Dance 2021 ». Ainsi, du 2 octobre au 6 novembre, les participants sont invités à bouger au rythme de ce jeu vidéo, seul, en famille ou entre amis lors des tournois de qualification qui auront lieu dans ces communes de Vitré communauté : Argentré-du-Plessis, Bais, Balazé, Brielles, Châteaubourg, Domagné, Erbrée, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, Louvigné-de-Bais, Montreuil-sous-Pérouse, Pocé-les-Bois, Saint-Aubin-des-Landes, Saint-Didier, Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-M'Hervé, Taillis, Vergéal et Vitré.

Finale intercommunale

Les joueurs qualifiés représenteront leur commune lors de la grande finale qui aura lieu le **samedi 13 novembre à 15h** dans la salle Louis Juvet du Centre culturel Jacques Duhamel de Vitré en présence d'une invitée d'honneur, **Dina, vice-championne du monde et triple championne de France de Just Dance !**

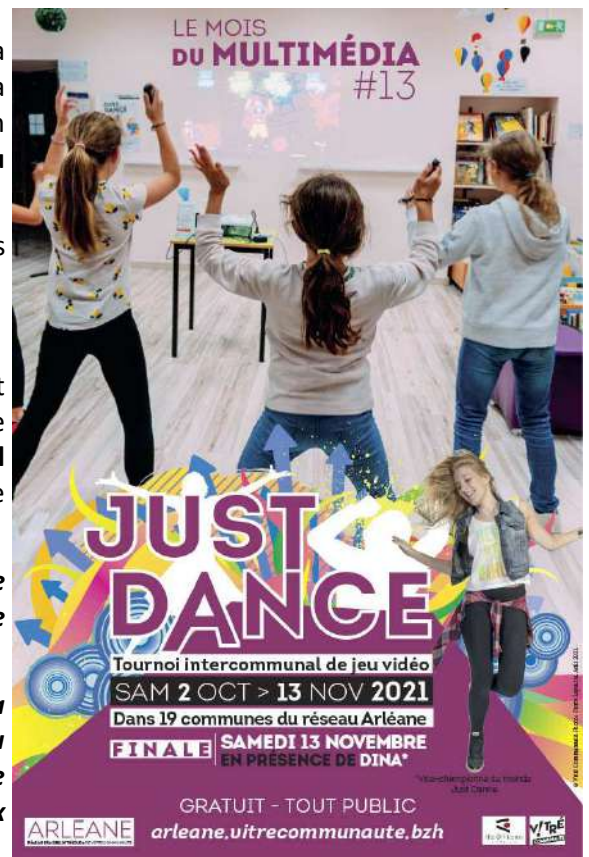
La bonne humeur, les masques et la bouteille d'eau seront des accessoires de rigueur.

Bonus : une rencontre privilégiée avec Dina

Avant la finale, l'équipe du Mois du Multimédia en partenariat avec le Service Jeunesse de la Ville de Vitré propose de rencontrer Dina le **samedi 13 novembre, à 10h au Centre culturel Jacques Duhamel – Salle Louis Juvet**. Une occasion unique d'échanger avec une championne d'e-sport.

Animations en entrée libre et gratuites sauf pour les tournois de Saint-Jean-sur-Vilaine, Saint-Didier et La Guerche-de-Bretagne (inscriptions requises).

L'accès aux différents lieux d'animation est soumis à la présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans. Le port du masque est obligatoire. Ces informations sont susceptibles d'être actualisées en fonction du dispositif réglementaire en place aux dates des évènements.



Toutes les informations sur le site arleane.vitrecommunaute.bzh



NOUS ECRIRE

Vous avez certainement des avis, suggestions ou remarques dont vous voudriez faire part au conseil municipal, cet espace vous est proposé pour vous permettre de nous écrire.

Si vous souhaitez qu'une réponse vous soit apportée personnellement, merci de préciser vos coordonnées.

Nom / prénom..... Adresse / email / tél

.....

.....

.....

.....

À partir du 1^{er} janvier 2022, le camion s'adapte au rythme des usagers

Le 7 juillet dernier, les élus du SMICTOM SUD EST 35 ont voté à une forte majorité l'évolution de la fréquence de collecte des bacs gris individuels et des sacs jaunes. À partir du 1er janvier 2022, la collecte des déchets s'effectuera tous les 15 jours, en adéquation avec le rythme actuel de présentation du bac par les usagers. Explications.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?



Depuis plusieurs années, le SMICTOM Sud-Est 35 travaille pour optimiser le service de collecte des déchets et apporter des solutions concrètes en faveur de la protection de l'environnement. Avec l'application de la tarification incitative, les données perçues par le SMICTOM révèlent une réelle prise de conscience de la part des usagers quant à leur production de déchets. Un constat ressort : la diminution constante des tonnes d'ordures ménagères collectées et une majorité d'usagers qui ne présente leur bac à la collecte qu'une semaine sur deux ou moins.

Au regard de ces éléments, le Comité syndical s'est prononcé en faveur d'une collecte des déchets une semaine sur deux. Les habitants recevront en fin d'année un calendrier de collecte annuel afin d'anticiper les jours de sortie du bac gris et des sacs jaunes. Grâce aux efforts de réduction déjà effectués par les usagers, les habitudes de chacun ne devraient être que faiblement impactées par ce changement de rythme.

UN GESTE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

11 camions et 420 800 kilomètres par an, c'est le bilan de la collecte actuelle des déchets en porte à porte. Avec un passage à une collecte tous les 15 jours, ce sont 65 circuits de collectes qui seront optimisés afin de réduire les déplacements du camion. Une bonne nouvelle pour l'environnement grâce à une diminution de l'empreinte carbone ! L'économie réalisée permettra aussi de limiter d'éventuelles hausses du montant de la tarification incitative, l'une des moins élevées de France (référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets).

DÈS 2023 : TOUJOURS MOINS D'ORDURES MÉNAGÈRES AVEC LA SIMPLIFICATION DES CONSIGNES DE TRI

Simplifier le tri en ouvrant le sac jaune à tous les emballages, c'est l'avenir ! Aujourd'hui sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont triés et recyclés. La loi anti-gaspillage (AGEC) prévoit l'extension des consignes de tri à tous les plastiques (films, pots, barquettes, tubes, sachets...) partout en France au 1^{er} janvier 2023. Cette accélération du tri permettra de réduire encore davantage les quantités d'ordures ménagères présentées à la collecte.

MÉMO TRI

Les pots de yaourt en plastique vont-ils dans le sac jaune ? Pas encore ! Sur notre territoire, seuls les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables. Les pots de yaourt, les pots de crème, les barquettes de beurre ou encore les films en plastique doivent aller dans le sac gris des ordures ménagères.



Recevez un cube à piles chez vous



La saviez-vous ? Corepile, l'éco-organisme en charge de collecter et recycler les piles et batteries, propose gratuitement **un kit particulier** comprenant **un cube à piles** pour stocker piles et batteries usagées chez vous avant de les déposer dans les points de collecte et **un dépliant** pour savoir comment bien choisir, utiliser et recycler ses piles et batteries.

Demandez-le gratuitement sur : <https://www.jerecyclemespiles.com/demande-doutils-de-communication/>

Evénements passés

Festival DésARTiculés

Après une année « blanche » en raison de la crise sanitaire, l'association des *Lez'Arts de Torcé à Vergéal* et vice-versa accueillait la 18ème édition du Festival Désarticulés sur la commune de Torcé le samedi 28 août.

Et c'est avec un immense plaisir qu'environ 180 spectateurs ont applaudi les artistes qui nous ont présenté deux spectacles de rues.



Un bon moment festif qui proposait aussi galettes-saucisses, boissons, crêpes et bonne humeur, tous les ingrédients de retrouvailles réussies.



Burkina Faso

Le dimanche 29 août, la municipalité clôturait l'exposition sur le Burkina Faso visible tout l'été dans le square des Landes. Lors de cette petite manifestation, nous avons pu écouter un groupe de musiciens burkinabé et goûter à quelques mets emblématiques du Burkina. Là encore, les spectateurs ont apprécié de se retrouver et de partager ce moment de convivialité.

Merci à la personne originaire du Burkina qui nous a permis de découvrir la cuisine de son pays qui a été particulièrement appréciée.



Échos du conseil municipal du 1er juillet 2021

Jardins du Presbytère

Les 5 pavillons construits dans les Jardins du Presbytère ont été livrés à la commune et peuvent désormais être proposés à la location. Trois des 5 pavillons sont aujourd'hui (début octobre 21) habités à la grande joie des occupants. Les personnes qui seraient intéressées par l'un des deux pavillons restant disponibles sont invitées à se faire connaître en mairie.

Les loyers (régis par les lois sociales) ont été votés par le conseil municipal :

- ⇒ T2 : 252.91 € par mois (social plus)
- ⇒ T2 : 220.80 € par mois (très social PLAI)
- ⇒ T3 : 361.17 € par mois (social plus)
- ⇒ T3 : 315.33 € par mois (très social PLAI)

Chemins communaux

Une enquête publique a été réalisée en mairie en vue de la vente de chemins communaux à des propriétaires riverains. Les propriétaires concernés seront contactés pour information.

Question : pourquoi depuis quelques années, la commune de Torcé ne propose pas l'opération « Argent de poche » à ses jeunes ?

Pour deux raisons principales :

La première est que, en raison du nombre élevé de candidats, un encadrement important et chronophage par les agents communaux était nécessaire. Ce nombre croissant de volontaires impliquerait de limiter le nombre de participants.

La seconde raison est que nous sommes toujours en attente de la position de l'URSSAF et des éventuelles cotisations sociales applicables à ces contrats pouvant induire des charges non négligeables pour la commune.

L'Arche de nos compagnons

La convention avec L'arche de nos compagnons (St-Germain-du-Pinel) a été reconduite pour un an à compter du 01/09/2021.

Objet de la convention : La capture des animaux en divagation, dangereux (chiens, chats, et autres animaux selon législation en vigueur) blessés ou non.

Informations diverses

- Le centre de loisirs demande que des heures de ménage soit réalisées cet été par l'agent communal dès 6h du matin afin de permettre l'accueil des enfants dans des conditions sanitaires optimales. Un accord est donné et une participation financière sera demandée à la commune de Vergéal proportionnellement au nombre d'enfants de cette commune accueillis.

- A la demande de nombreux randonneurs, la sécurisation du chemin communal conduisant à la zone de Montigné et passant sous la RN 157 est en cours avec la pose de blocs de pierre afin de faire ralentir les automobilistes et de sécuriser les piétons qui empruntent ce chemin.

- L'abri bus endommagé ce printemps a bénéficié d'une bonne reconstruction/rénovation (réalisée par un élu et un bénévole).

Deux nouveaux abris bus devront être achetés pour les arrêts de Mimbier et des Rues pour la rentrée de septembre.

Échos du conseil municipal du 27 septembre 2021

Jardins du Presbytère

Les 5 pavillons sont désormais terminés et 3 d'entre eux sont occupés. Les travaux d'aménagement paysager devraient être très prochainement réalisés : semis de pelouse, pose de clôture grillagée...

Les personnes qui seraient intéressées par un des deux logements restant disponibles sont invitées à se faire connaître au plus vite en mairie.



Demande du diocèse

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le principe de la mise à disposition d'un logement communal à un prêtre résident : accord de principe adopté.

Échos du conseil municipal du 27 septembre 2021

Convention entre la mairie et l'école St Joseph

L'école rencontre des difficultés financières récurrentes sur les postes de la cantine et la garderie (nombre croissant des enfants déjeunant à la cantine, nécessité de personnel supplémentaire pour le temps du repas...).

La municipalité a décidé d'aider l'école en versant 1 € par enfant et par repas à partir du 1er septembre 2021.

Une convention sera signée dans ce sens entre l'école et la mairie.

La mairie versera aussi une subvention exceptionnelle afin d'absorber le déficit actuel permettant ainsi de répartir sur des bases saines.

Divers

- Un devis va être demandé à une entreprise de menuiserie pour le changement des portes et fenêtre de la petite maison de Vassé.

- Eclairage public : au printemps dernier, le conseil municipal décidait d'interrompre chaque année l'éclairage public pour la période du 15 mai au 14 septembre.

L'éclairage public a donc été remis en service à compter du 15 septembre dernier ; il est aussi décidé de prolonger celui-ci jusqu'à 22h30 du dimanche au jeudi soir (contre 22h initialement).

Pour rappel, l'éclairage est maintenu jusqu'à minuit le vendredi soir, 1h du matin dans la nuit du samedi au dimanche et toute la nuit pour les nuits des 24 et 31 décembre.

- Bibliothèque : reprise des permanences et réseau Arléane (cf page 3).

- Le conseil municipal est sollicité pour le recrutement d'un professionnel assistant de bibliothèque : l'informatisation, la recherche d'attractivité de notre bibliothèque par le biais d'animations diverses proposées aux adhérents, la réflexion sur le futur projet d'aménagement de la bibliothèque sur le site des Jardins du Presbytère... sont autant de sujets qui vont nécessiter beaucoup de temps pour les bénévoles et la commission culture / information, aussi les connaissances et l'aide d'un professionnel du terrain seraient les bienvenues pour mener à bien l'ensemble de ce travail.

Le conseil municipal accepte le recrutement d'un professionnel pour 8 à 12 heures hebdomadaires.

- Le marquage au sol va prochainement être rénové : bandes stop, places de parking...

Taxe d'aménagement

La commune de Torcé est l'une des seules communes de Vitré Communauté à ne pas appliquer la taxe d'aménagement. Celle-ci permettrait cependant de limiter les coûts supplémentaires occasionnés par les nouveaux programmes de construction (voiries, infrastructures diverses...). Le conseil municipal vote l'application de la taxe d'aménagement à compter du 1er janvier 2022 et l'application du taux de 1 % pour la part communale (taux possible de 1 à 5 % et 1 % retenu par la majorité des communes de notre strate) ce qui représente environ la somme de 653.50 € pour une maison de 130 m².

Le conseil municipal a également voté l'exonération de taxe d'aménagement, part communale, pour les constructions d'abris de jardin.

ADS : application du droit des sols

Coût unitaire pour la commune de l'équivalent permis de construire :

2016	2017	2018	2019	2020
180 €	162 €	185 €	191 €	171 €

Abris-bus

2 nouveaux abris-bus ont été achetés et installés (Mimbier et Les Rues). Une subvention de 311.25 € par abris-bus est attribuée par Vitré communauté.

RD 106 (sortie bourg route de Vergéal)

Le tronçon de l'ancienne voirie conduisant aux ateliers communaux (72 ml) va être transféré dans la voirie communale.

NB : les articles proposés dans la rubrique « vie associative » sont rédigés par les associations elles-mêmes.

Club de la détente



Manifestations du club de la détente pour le 4ème trimestre 2021

- Lundi 04 octobre : Scrabble duplicata - MDA
- Lundi 29 novembre : Danse en ligne – salle polyvalente ou salle des sports
- Jeudi 09 décembre : Bûche de Noël - MDA
- Lundi 20 décembre : Dictée – MDA

Infos sur manifestations de juillet et septembre :

Marche tonique sur Torcé des adhérents du secteur d'Argentré-du-Plessis : 25 participants



Journée grillade club de la détente : 127 participants sur le site de Vassé



Après-midi du jeudi 23 septembre : le club organisait un concours de palets pour les adhérents, 16 participants, pour les autres adhérents il y avait les jeux de cartes et la marche.



Le secrétaire : Jean Paul LOUÂPRE





Vacances d'été, du 07 juillet au 01 septembre 2021

Cet été, nous avons accueilli en moyenne 37 enfants pour juillet et 23 enfants pour août âgés de 3 à 12 ans. Le fil rouge de ces vacances était « Créa'Bouge ».

Semaine après semaine, les enfants ont participé à des initiations sportives (rollers, danse, baseball), à des sorties sur Torcé et ses alentours (pêche à l'étang de Vassé, balade à vélo et trottinette, visite de la ferme de M. MONNERIE, course d'orientation à St M'Hervé et à Vitré), à des grands jeux et des activités manuelles. La grande sortie de cet été a eu lieu sur la base de loisirs de la Rincerie où nous avons récupéré nos campeurs.

En plus de ces moments, deux nuitées ont été organisées (une pour les 5/6 ans « nuitée contes » et une pour les 7/8 ans « nuitée loup garou »).

Pour la 3^e année consécutive, 18 enfants de 8 à 13 ans ont participé au mini camp sur la base de loisirs de la Rincerie pendant 4 jours où ils ont découvert ou redécouvert le kayak, le paddle et le VTT.

Dates à retenir :

Vacances de la Toussaint du 25 octobre au 05 novembre 2021 : fil rouge des vacances « vivons sports ». Activités sur place : initiation volley, sortie piscine, journée E-sports, parcours sportifs, balade en trottinettes, Molkky, Palets, ...

Vacances de Noël du lundi 20 au vendredi 24 décembre 2021 : inscriptions du 24 novembre au 07 décembre 2021.
Fermeture de l'accueil de loisirs du 25 décembre au 03 janvier inclus.

Vacances d'hiver du lundi 07 au vendredi 18 février 2022 : inscriptions du 12 au 25 janvier 2022. Carnaval le vendredi 18 février 2022.

Vacances de printemps du lundi 11 au vendredi 22 avril 2022 : inscriptions du 16 au 29 mars 2022.



OGEC

L'OGEC est l'Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique.

C'est une association composée de membres bénévoles, cooptés par le conseil d'administration. Ils sont choisis pour leurs compétences et leur expérience parmi les parents d'élèves, les anciens parents, les anciens élèves, les amis de l'établissement et les personnes attachées à l'Enseignement Catholique.

L'OGEC intervient dans les domaines suivants :

- Social, en tant qu'employeur du personnel non pris en charge par l'état (personnels administratifs, éducatifs, agents de service des classes maternelles et enfantines, agents d'entretien et de restauration).

- Economique et financier, il perçoit les contributions des familles et de la commune et gère les dépenses liées au fonctionnement, ainsi que les investissements.

- Immobilier, l'OGEC a la charge de l'entretien des locaux, de leurs rénovations voire de leur construction si nécessaire.

L'OGEC assure une gestion rigoureuse et prudente de l'école afin de maintenir la contribution des familles à un niveau raisonnable tout en offrant un cadre de travail adapté à nos enfants et au personnel.

Toutes les compétences sont les bienvenues. Pour nous rejoindre, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un membre de l'OGEC.

Solenne Mézière (Présidente), Mickaël Gaudin (Vice-Président), Florian Girard (Trésorier), Nicolas Neveu (Trésorier Adjoint), Céline Le Dortz (Secrétaire), Guillaume Pelé –

Contact : ogec.torce@gmail.com



Poulailler de l'école



Fresque réalisée par les enfants avec l'aide d'Anne-Lucie MEZDID

APEL

L'Apel fait sa rentrée comme les enfants.

Nous reprenons nos manifestations habituelles et espérons pouvoir les mener à bien.

La 1ère a eu le lieu le 10 octobre avec le loto, animé par AnimLoto35 qui a rassemblé 450 participants et qui fût une belle manifestation.

Ensuite, nous aurons notre beau marché de Noël le **12 décembre**.

Une équipe de l'Apel est déjà à pieds d'œuvre pour organiser cette belle fête de fin d'année qui nous réunit et nous permet de nous retrouver entre famille, amis et voisins ! Si vous êtes exposants ou avez des connaissances qui voudraient participer, n'hésitez pas à nous contacter.

Au printemps, le 1er mai 2022, vous pourrez venir exposer et vendre toutes les choses que vous entassez, dont vous n'avez plus besoin pour notre vide grenier.

Enfin, nous terminerons l'année avec la fête champêtre de l'école, signe de la fin d'une année scolaire et du départ de nos CM2 vers le collège.

Nous espérons vivement pouvoir partager tout cela avec les habitants de Torcé dans les meilleures conditions possibles.

Une association comme l'Apel fonctionne grâce à des parents bénévoles qui s'engagent dans le mouvement. Cette année, 3 membres quittent l'association. C'est une occasion pour de nouveaux parents nouvellement arrivés dans l'école ou bien déjà présents de nous rejoindre.

En attendant de revivre ces moments de convivialité, portez-vous bien.

Les membres de l'Apel



Courir à Torcé

Convivialité, santé et bien-être



Le club de course à pied a repris son activité début septembre. Chacun son rythme, chacun sa distance, chacun sa fréquence ! Les adhérents se plaisent à se retrouver le dimanche matin à 10h pour partager les sorties. Afin que tout le monde prenne plaisir, différents parcours sont proposés et des groupes se forment au gré des envies et de la forme du moment.

Les motivés se retrouvent également le mercredi soir à 19h, quant aux autres jours de la semaine, c'est sur le groupe Whatsapp « Kikicourt » que ça s'organise.

À cette routine hebdomadaire, certains membres s'inscrivent à des courses, individuellement ou en relai, des sorties

extérieures sont proposées et les regroupements conviviaux font aussi partie du programme annuel. Car après l'effort...



Les membres ont constaté que de nombreux torcéennes et torcéens ont pris goût à l'activité alors nous les invitons à fouler les chemins et les routes de la campagne torcéenne à nos côtés. Si « le plus dur, c'est de partir » disent parfois les adeptes de la course à pied, pour les futurs adhérents le plus dur, c'est de faire le premier pas !

Pour tout renseignement, contacter Olivier LEBRETON (06.26.73.40.05) ou par mail sur couriratorce@gmail.com



Après de longs mois sans jouer, suite à la crise sanitaire, le club de badminton s'est refait une santé en créant une nouvelle association :

Breizh Badminton Torcé (BBT). Pour la reprise depuis le 6 septembre, nos anciens adhérents ont répondu présents et de nouveaux joueurs nous ont rejoint plus motivés que jamais. Les séances se déroulent dans la salle de sports le lundi et le mercredi à partir de 20h.

Nous espérons pouvoir organiser et participer aux tournois avec les clubs alentours.

Le bureau composé d'Alexis Tiriau (président), Vincent Boquien (trésorier) et Dominique Pannetier (secrétaire) est ravi de ce bon début de saison.

Nous invitons tous ceux et toutes celles qui hésitent encore à nous rejoindre pour faire un essai et découvrir un sport ludique avec un esprit convivial.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au 07.87.56.55.67 (Alexis) !

Breizh Badminton Torcé

Le club de football du TVFC entame sa nouvelle saison 2021/2022 en ce mois de septembre. Une saison avec on l'espère davantage de perspectives suite à l'assouplissement des contraintes sanitaires.



Le club enregistre cette année plus de 170 licenciés auprès de ses différentes catégories :

- Jeunes foot à effectif réduit (U7 / U9 / U11 / U13)
- Jeunes foot à 11 (U14 / U15 / U17) au sein du Groupement Sud Est Brétilien avec les clubs de Domalain, Cornillé et St Aubin des Landes
- Séniors (3 équipes)
- Vétérans (1 équipe)

Le groupe Seniors sera emmené cette année par un nouveau coach, Dominique MARIE. Dominique aura en charge les entraînements et le coaching de l'équipe fanion, qui évolue en District 2.

Pour nos jeunes, des places sont encore disponibles au sein de nos différentes équipes. Le club propose des initiations à la pratique du football, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations

Contact : Jean-Christophe Ragaleux 06 03 61 30 17



L'association Torcé Fitness Club a tenu son assemblée générale cet été, Sandrine PIROT, présidente depuis 12 ans, a souhaité se retirer du bureau, c'est donc Marianne GIRARD qui reprend le flambeau.

Torcé Fitness Club

Le nouveau bureau a également été élu : Véronique Narvor vice-présidente, Séverine RENAUX secrétaire et Annabelle JOUAULT trésorière.

L'association propose tous les mardis des activités multisports pour les enfants âgés de 5/6 ans à 17h et à partir de 18h15 pour les enfants de 7 ans et +. De multiples activités, animées par Bastien, sont proposées : crosse québécoise, athlétisme, ultimate, football, baseball..

L'activité fitness/renforcement musculaire pour les adultes, également animée par Bastien, a lieu les mardis de 19h45 à 20h45. Le jeudi de 20h15 à 21h45, les cours de zumba/cardio training sont dirigés par Christopher.

Des cours de zumba/cardio seront proposés pendant les vacances scolaires de la Toussaint et de Pâques.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année et faire un cours d'essai.

Le vendredi 22 octobre a eu lieu pour la deuxième fois, la Zumba party du club. Ce fût une soirée réussie. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur et comme la première édition, vous avez été nombreux à vous déplacer et profiter de 2 heures de danse rythmée. L'implication des adhérentes, des participantes, du coach Christopher et de l'équipe Torcé Fitness club, ont contribué à récolter des dons pour toutes ces femmes qui se battent au quotidien contre le cancer.



Merci à tous !

L'équipe Torcé Fitness Club.



AMVAT

L'AMVAT a repris toutes ses activités :

- Le tarot, tous les vendredis à partir de 20h15 à la MDA
- La pétanque tous les vendredis à 14h, place de Bretagne
- Les cours d'arts floral, une fois par mois, le jeudi à 19h45 (prochaine date 25/11/2021)
- La chorale, le 1^{er} mercredi du mois à 18h45 (prochaine date 03/11/2021)
- Et enfin, le palet reprendra **le vendredi 29 octobre à 20h à la MDA** (tous les 15 jours)

Toutes les personnes qui participent à ces activités doivent se soumettre au pass sanitaire.

Prochaines randonnées :

20 novembre : TÉLÉTHON : après-midi dédié uniquement au Téléthon, randonnée pour les plus courageux sur Torcé, autrement il y aura jeux de cartes, palets, belotes, tarot en fonction du nombre de personnes, les personnes intéressées peuvent venir. **Le tarif est de 5 euros versés en totalité au Téléthon**, une buvette sera à votre disposition, les bénéfices de la buvette seront aussi entièrement reversés au Téléthon.

Avis aux associations de Torcé : nous recevons toujours les dons, une porte ouverte aura lieu courant décembre pour les récolter.

Le 19 décembre : randonnée sur Vergéal avec bûche de Noël au retour

A noter dans vos agendas → Le 29 avril 2022 : sortie au **Chatelier près de Fougères**, sortie qui était déjà prévue sur 2020/2021. N'oubliez pas de retenir cette date.

Cordialement, La présidente



Les volleyeurs remontent au filet

SMTVB

Septembre annonce généralement la fin de l'été, la rentrée scolaire et les derniers barbecues.

C'est également la reprise pour tous les licenciés du club de volley de Torcé.

Si vous n'avez pas eu le temps de venir essayer, ne vous inquiétez pas !!! Nous vous accueillerons tout au long de l'année et quelle que soit la catégorie.

Pour les jeunes nés entre 2015 et 2017, ce sont les encadrants du baby volley qui vous accueilleront le samedi de 10h30 à 11h45. Ateliers basés sur la motricité et la manipulation du ballon, votre enfant se dépensera au rythme de la musique dans des ateliers en nombre réduit permettant ainsi de multiplier les passages.

Nous vous rappelons qu'avant les vacances scolaires, un entraînement déguisé sur la thématique des vacances sera également proposé. La section se compose actuellement de 14 enfants.

Pour les joueurs nés entre 2011 et 2014, rendez-vous le lundi soir et le jeudi soir de 18h15 à 19h30 avec la catégorie des M9 \ M11. Effectif actuel : 12 enfants.

Les plateaux ont lieu en fin de matinée ou en début d'après-midi le samedi.

Pour les joueurs nés entre 2007 et 2010, rendez-vous avec les catégories M13/M15 qui s'entraînent le lundi et le jeudi de 18h15 à 19h45. Nous avons actuellement une dizaine de joueurs et joueuses. Il est également possible pour les joueurs nés après 2006 de venir s'entraîner avec ces catégories pour apprendre les bases.

Enfin, à partir de 2006, rendez-vous le mercredi de 18h15 à 20h et le vendredi de 18h30 à 20h30 pour les catégories M18 et seniors.

L'équipe masculine compte 17 joueurs (une équipe région et une départementale) tandis que les féminines sont actuellement 16 joueuses (une équipe départementale est une équipe pré-régionale)

Nous vous proposons également de rejoindre nos équipes détente qui jouent le vendredi soir.

À noter également cette année la présence d'un service civique qui permettra de développer encore un peu plus notre club.

Les championnats devraient démarrer pour les plus jeunes à la mi-octobre et pour les seniors au début du mois de novembre.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter Sébastien Sadou au 06 84 40 53 52



Pluviométrie

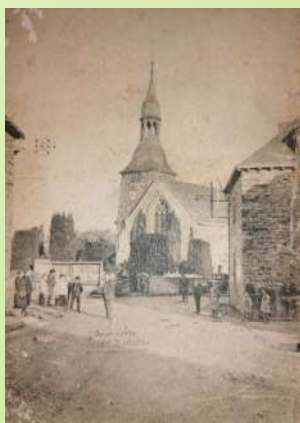
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
Juin	0,00	2,54	3,30	5,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,51
Juillet	0,00	0,00	1,02	3,30	18,29	0,51	0,00	0,00	0,00	3,30	0,76	2,03	2,03	0,00	0,00	0,00
Août	1,52	0,00	0,76	5,84	3,05	0,00	6,86	0,25	3,30	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,76
Septembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,43	8,13	0,51	0,00	0,00	0,00	0,25	0,25	0,00

	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Total
Juin	0,00	19,05	9,65	3,81	2,03	1,52	0,25	0,00	5,84	9,91	9,91	11,94	0,25	0,00	0,00	86,35
Juillet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21,08	4,32	0,00	12,95	0,25	0,00	0,51	4,06	74,42
Août	0,00	0,00	0,25	0,00	6,35	0,00	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29,95
Septembre	0,25	2,03	10,41	0,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	0,00	3,81	0,25	0,00	0,00	0,00	37,85

Sapins - cimetière

Comme certains ont pu le constater, plusieurs sapins ornant les allées du cimetière ont été supprimés.

Plantés dans les années 1860, ces deniers étaient en fin de vie.



Recette automnale

Magrets aux cèpes et aux marrons

Ingrédients pour 4 personnes

2 magrets de canard
12 gros cèpes
16 marrons cuits sous vide
1 pomme verte
1 cuillère à soupe de jus de citron
2 cuillères à soupe de vinaigre de cidre
1 cuillère à soupe de miel liquide
baies roses à écraser entre les mains
sel, poivre



Préparation 15 min



Cuisson 20 min

Préparation

1) Allumez le four à 180 °C (th. 6). Quadrillez la peau des magrets de légers coups de couteau.
2) Brossez les cèpes, pelez les queues, et, si les champignons restent terreux, rincez-les sous un filet d'eau. Epongez-les puis coupez-les en quatre. Rincez la pomme, épongez-la et coupez-la en petits cubes que vous arrosez de jus de citron.

Agenda

Novembre

Le 11 : Cérémonie anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale - Cérémonie au monument aux morts
UNC - AFN - Soldats de France - Vin d'honneur (SP)
Le 13 : Section Cyclo - Repas de fin d'année (SP)
Le 20 : AMVAT - Randonnée au profit du Téléthon
Le 21 : Les Deuches Torcéennes - Sortie
Le 29 : Club de la détente - Danse en ligne (SP ou SDS)

Décembre

Le 09 : Club de la Détente - Bûche de Noël (MDA)
Le 12 : Ecole - Marché de Noël (F-SDS)
Les Deuches Torcéennes - Sortie
Le 17 : Section badminton - Tournoi de Noël (SDS)
Le 19 : AMVAT - Randonnée - Bûche de Noël (départ MDA)
Le 20 : Club de la Détente - Dictée (MDA)

(SP) Salle polyvalente (MDA) Maison des associations
(SDS) Salle des sports (F) Foyer

3) Salez les magrets côté chair et faites-les cuire dans une poêle 10 mn côté peau en les arrosant de leur jus.
4) Versez 2 cuil. à soupe du gras des magrets dans une seconde poêle et faites-y dorer les marrons. Retirez-les et faites dorer les cèpes en les retournant pendant 5 mn. Réservez cèpes et marrons au chaud et égouttez-les.
5) Jetez le gras des magrets que vous faites cuire pendant 3 mn côté chair. Retirez-les de la poêle et réservez-les entre deux assiettes.
6) Déglacez la poêle de cuisson des magrets avec le vinaigre, puis versez le miel et le jus rendu par les magrets. Laissez réduire.
7) Servez les magrets en tranches nappés de leur jus, accompagnez de cèpes aux marrons que vous parsemez de pommes et de pincées de baies roses.